

Plan d'action frelons asiatiques pour l'année 2019





PRESENTATION DU FRELON ASIATIQUE

- Le FA est présent du nord de l'Inde à la Chine et de la péninsule indochinoise à l'archipel indonésien.
- Les individus de la sous-espèce introduite en France, *Vespa velutina nigrithorax*, sont supposés être originaires de Chine. Dans les pays d'Asie continentale où ils vivent, les conditions climatiques sont comparables à celles du sud de l'Europe.

The background of the slide features a faded image of the Lot-et-Garonne Prefecture building, a grand neoclassical structure with a central archway and a balcony. A French flag flies from a pole in front of the building. Below the building, a faint map of the Lot-et-Garonne region is visible, showing the Garonne river and surrounding green areas.

PRESENTATION DU FRELON ASIATIQUE

Introduction en France

- Le FA aurait été introduit accidentellement en France en 2004 Lot-et-Garonne via des poteries importées de Chine (Yunnan).
- Depuis, il connaît une croissance exponentielle avec des conséquences non négligeables.

PRESENTATION DU FRELON ASIATIQUE

Identification

Principales caractéristiques du FA



**Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)**



**Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)**

The background of the slide features a faded image of a large, ornate building, likely a French prefecture, with a flag flying from its roof. The word 'PREFECTURE' is visible on the facade. Below the building, there is a landscape with a river and green fields.

PRESENTATION DU FRELON ASIATIQUE

Identification

Principales caractéristiques du FA

- **Seule guêpe sociale en Europe à posséder une livrée aussi foncée :**
 - Tête noire ;
 - Thorax brun foncé ;
 - Abdomen avec des segments abdominaux bordés d'une fine bande jaune. Seul le 4ème segment de l'abdomen porte une large bande jaune-orangé.

PRESENTATION DU FRELON ASIATIQUE

Principales caractéristiques du nid de FA

- **Description générale du nid**

- Sphérique ou ovalaire ;
- 1 m de haut et 80 cm de diamètre quand il est fixé, comme c'est souvent le cas, à plus de 15 m de haut dans un grand arbre ;
- Construit en fibres de bois mâchées formant un papier grossier ;
- Composé de plusieurs galettes d'alvéoles entourées d'une enveloppe faite de larges écailles de papier, striées de beige et de brun.



PRESENTATION DU FRELON ASIATIQUE

Principales caractéristiques du nid de FA

- **Construction d'un nid primaire :**

- Généralement construit dans un endroit abrité à hauteur d'homme (ruche vide, cabanon, trou de mur, bord de toit, roncier...). L'orifice de sortie est **basal**.

- **Construction d'un nid secondaire (avec délocalisation pour 70 % des cas) :**

- Si l'environnement devient défavorable ou l'emplacement trop étroit pour la colonie en croissance ;
- Généralement à plus de 10 – 15 m de haut dans un grand arbre. L'orifice de sortie est **petit** et **latéral**.

PRESENTATION DU FRELON ASIATIQUE

Principales caractéristiques du nid de FA



Nid primaire (20-30 insectes)

(Grosueur pamplemousse)



Nid secondaire (2000 – 3000 insectes)

PRESENTATION DU FRELON ASIATIQUE

Comparaison avec le nid FE



Nid primaire – frelon européen



Nid primaire – frelon asiatique

PRESENTATION DU FRELON ASIATIQUE

Comparaison avec le nid FE



Nid secondaire – frelon européen



Nid secondaire – frelon asiatique

PRESENTATION DU FRELON ASIATIQUE

Nutrition

- Insectivore généraliste ;
- Viande de cadavres de vertébrés (notamment poissons et crevettes exposés aux étals des marchés ;

Les boulettes de proies servent à nourrir les larves. Les adultes ne se nourrissent que de liquides sucrés (miellat, nectar, miel...) et du liquide riche en protéines que régurgitent les larves lorsqu'ils les sollicitent.

- Fruits mûrs (pommes, prunes, raisins...).

The background of the slide features a faded image of a large, ornate building with a French flag flying from a pole on the roof. Below the building, there is a map of France. The text is overlaid on this background.

PRESENTATION DU FRELON ASIATIQUE

Reproduction

- **Période automnale (octobre à novembre) :**

- Les femelles reproductrices de la nouvelle génération quittent le nid en compagnie des mâles pour s'accoupler (environ 500 par nid).

- **Période hivernale :**

- Les femelles reproductrices fécondées hibernent (le reste meurt ou est non viable).

- **Période printanière (mars à juin) :**

- Chaque reine fondatrice ébauche un nouveau nid, pond quelques œufs et soigne ses premières larves.



PRESENTATION DU FRELON ASIATIQUE

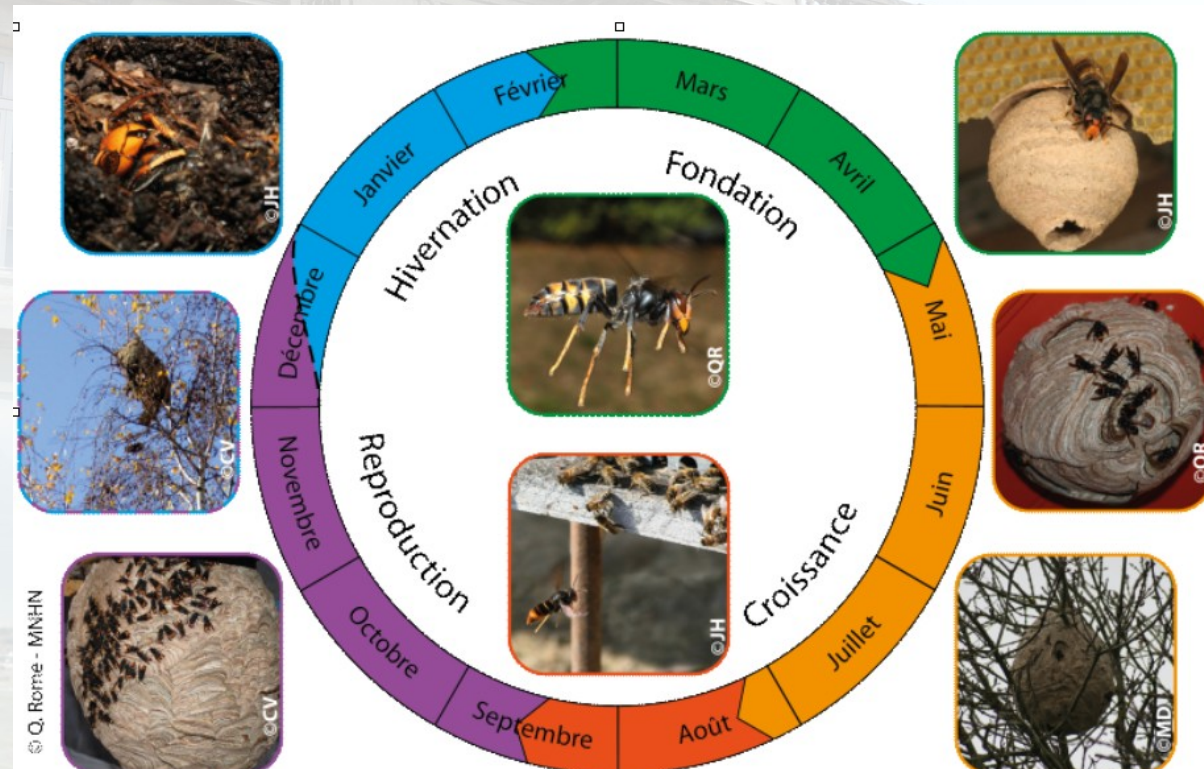
Reproduction

- **Période estivale :**

- Les ouvrières devenues adultes prennent en charge la construction du nid et l'entretien de la colonie ;
- La reine consacra alors le reste de sa vie à pondre. Avec l'apparition des ouvrières, l'activité de la colonie s'intensifie considérablement et la taille du nid augmente pour atteindre son maximum au début de l'automne.

PRESENTATION DU FRELON ASIATIQUE

Cycle biologique



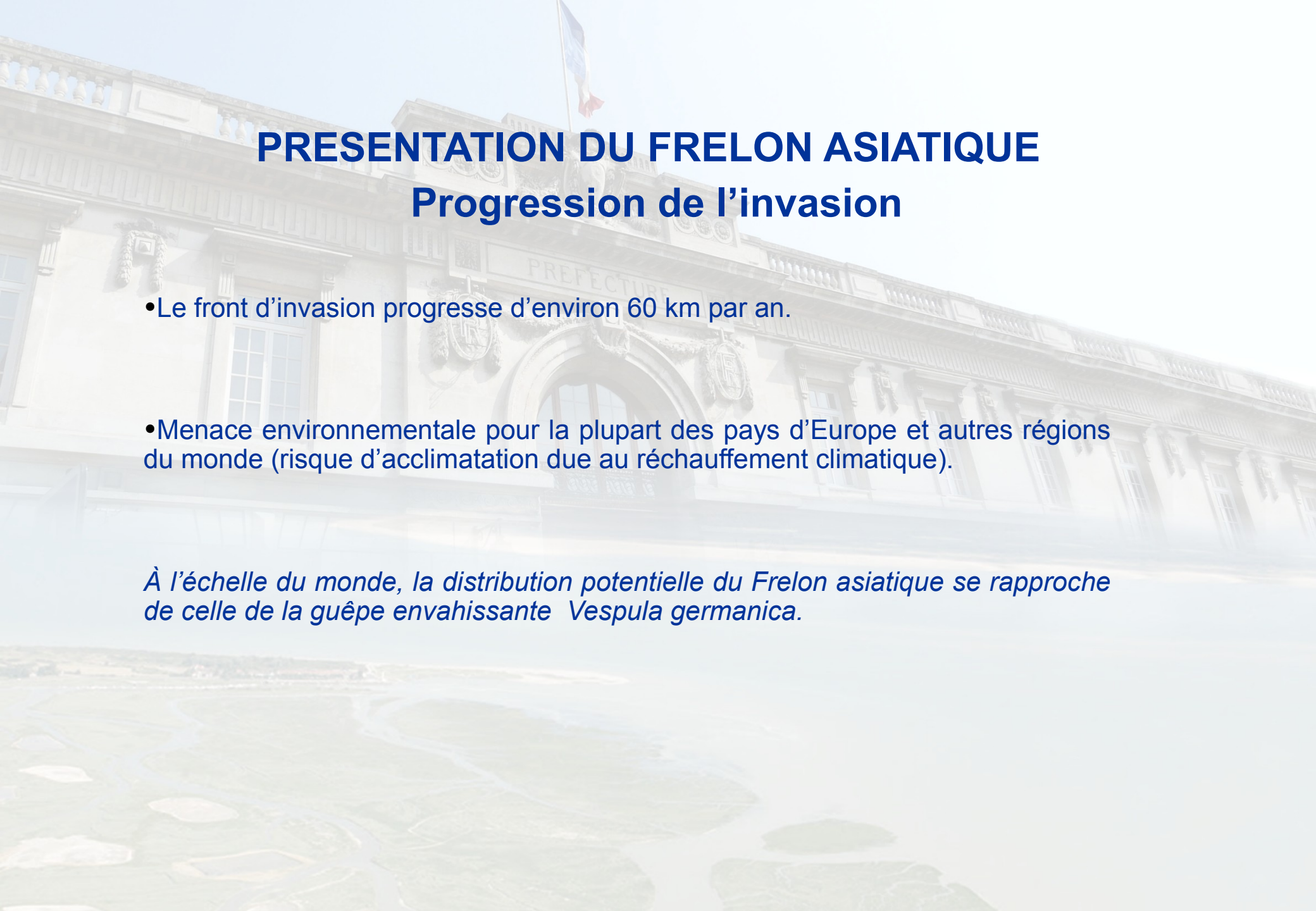
PRESENTATION DU FRELON ASIATIQUE

Cycle biologique

- Production d'environ 13000 individus par nid au cour d'une saison (d'avril à novembre) ;
- 5 fois plus populeux que ceux du frelon d'Europe ;
- Les descendants femelles sont issus d'œufs fécondés ;
- Les mâles sont issus d'œufs non fécondés.

La colonie n'est composée que d'ouvrières (femelles stériles) jusqu'à ce que la nouvelle génération de sexués mâles et femelles se développe au début de l'automne. La vieille reine meurt peu de temps avant l'essaimage des sexués puis le reste de la colonie.

- **Les nids vides ne sont jamais réutilisés.**



PRESENTATION DU FRELON ASIATIQUE

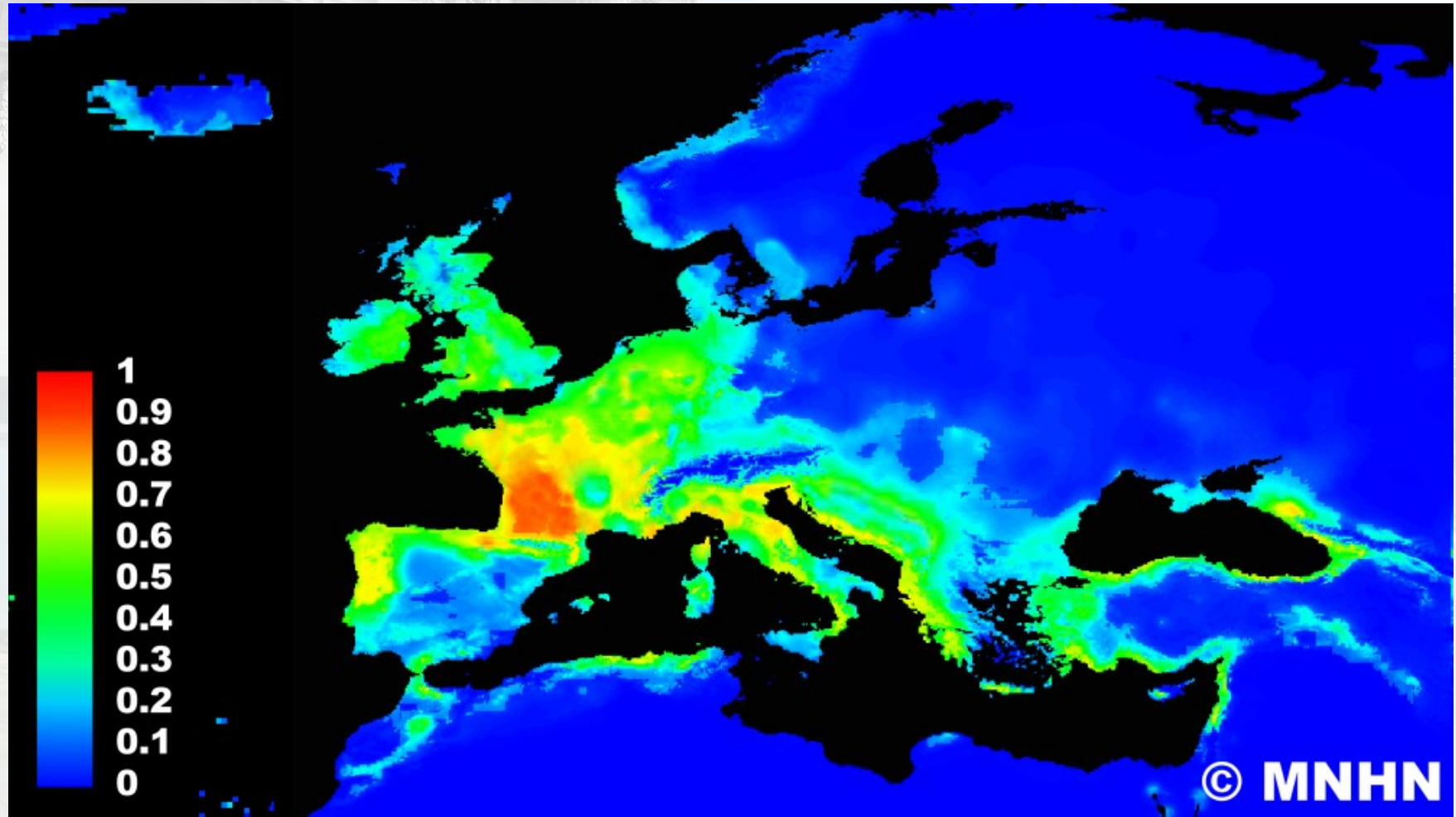
Progression de l'invasion

- Le front d'invasion progresse d'environ 60 km par an.
- Menace environnementale pour la plupart des pays d'Europe et autres régions du monde (risque d'acclimatation due au réchauffement climatique).

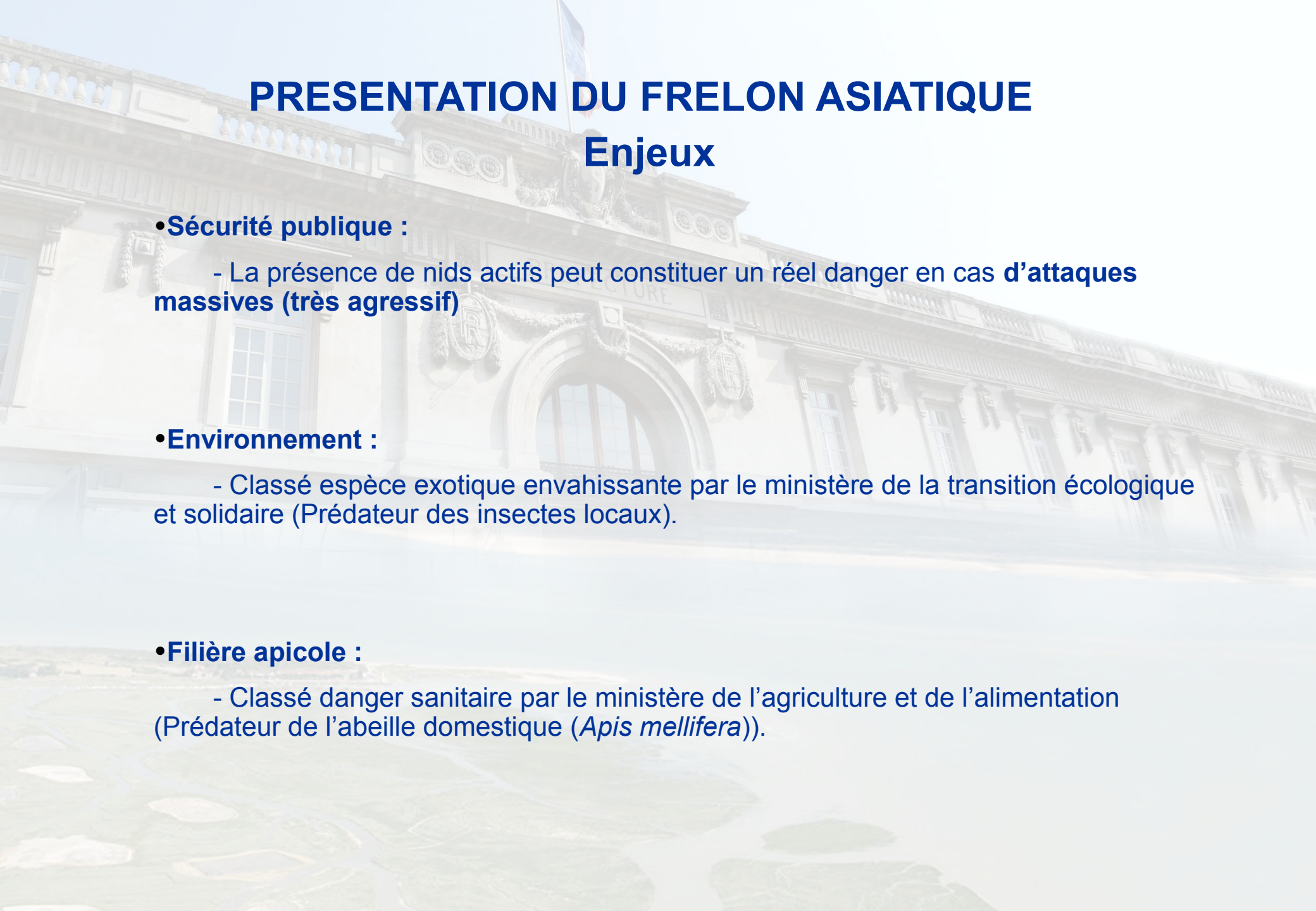
*À l'échelle du monde, la distribution potentielle du Frelon asiatique se rapproche de celle de la guêpe envahissante *Vespula germanica*.*

PRESENTATION DU FRELON ASIATIQUE

Probabilités d'expansion



Le frelon peut réussir à s'installer au dessus d'une probabilité de 0,22



PRESENTATION DU FRELON ASIATIQUE

Enjeux

- **Sécurité publique :**

- La présence de nids actifs peut constituer un réel danger en cas **d'attaques massives (très agressif)**

- **Environnement :**

- Classé espèce exotique envahissante par le ministère de la transition écologique et solidaire (Prédateur des insectes locaux).

- **Filière apicole :**

- Classé danger sanitaire par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation (Prédateur de l'abeille domestique (*Apis mellifera*)).



PRESENTATION DU FRELON ASIATIQUE

Constats

- **Une croissance exponentielle :**

- Détection dans le département de la Somme courant 2014-2015 ;
- Accidents : piqûres malencontreuses ;
- Ruchers attaqués et détruits.

- **Augmentation du nombre d'interventions des pompiers :**

- 15 interventions en 2017 (SDIS) ;
- 662 interventions en 2018 (SDIS).

PRESENTATION DU GDSA

Le GDSA 80 (Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles de la Somme)

est une Association loi 1901 créée en 1980 dont le siège social est basé à Sains en Amiénois et déclarée en Préfecture.

Le but de cette association comme son nom l'indique est la défense des abeilles et la gestion de l'aspect sanitaire de celles-ci.

L'association compte actuellement 220 membres, tous apiculteurs, disséminés dans tout le département.

Elle organise des réunions techniques au rucher de Bertangles et envoie 5 lettres techniques chaque année à ses membres afin de les aider pour une bonne prophylaxie de leurs ruches et ainsi avoir des abeilles en bonne santé.

Son partenariat avec les services de la DDPP permet d'aider activement au suivi sanitaire des ruchers du département et de participer efficacement à la lutte contre le frelon asiatique en collaboration avec les services de la Préfecture et du SDIS

PROCEDURE MISE EN PLACE EN 2018

Signalements de nids:

1- appel des particuliers à la préfecture



2- envoi du GDSA par la préfecture à l'adresse indiquée pour effectuer une levée de doutes



le GDSA confirmait la présence d'un nid de frelons asiatiques la préfecture missionnait le centre de secours d'AIRAINES



le GDSA indiquait qu'il ne s'agissait pas de frelons asiatiques le particulier faisait intervenir, s'il le souhaitait, une société de désinsectisation.

LE FRELON ASIATIQUE ET L'ABEILLE

Le frelon asiatique est l'ennemi incontesté de nos abeilles, il se met en vol stationnaire devant les ruches, attrape et tue les abeilles arrivant ou repartant, puis les découpe dans un buisson voisin et n'emporte que le thorax, riche en protéines pour le donner à manger à ses larves.

Les abeilles sont stressées et hésitent à sortir des ruches, elles se massent sur le plateau d'envol pour essayer de faire face sans succès à un ennemi bien trop puissant pour elles.

Résultat: moins de pollen pour nourrir les larves, baisse de la production de miel, baisse de la population de la ruche, affaiblissement de celle-ci pouvant aller jusqu'à la mort de la ruche.

En 2018, nous avons même trouvé des nids de frelons asiatiques qui après avoir détruit l'essaim d'abeilles s'étaient installés dans la ruche.



PROCEDURE MISE EN PLACE EN 2018

Quelques chiffres :

Environ 900 signalements de nids de frelons asiatiques

800 levées de doute faites par le GDSA

662 destructions demandées au SDIS – 475 destructions faites



PROCÉDURE DE 2018 : MISSION DU GDSA

En 2018, un partenariat a donc été mis en place entre les services de la Préfecture, du SDIS et du GDSA80 avec le soutien de la DDPP.

Mission du GDSA80 : vérifier l'exactitude des déclarations faites en Préfecture afin de ne pas déplacer inutilement les services du SDIS alors qu'il n'y avait pas de nid de frelons asiatiques mais seulement des guêpes, frelons européens ou autres, non gérés par le SDIS.

Cette vérification s'est faite après transfert par mail d'une fiche de déclaration par la Préfecture au GDSA80:

- soit par appel téléphonique du déclarant pour obtenir plus de renseignements et surtout des photos si nous ne les avons pas.
- soit par envoi d'un de nos adhérents, volontaire, le plus proche pour une vérification sur site du bien-fondé de la déclaration.

Un rapport était transmis à la Préfecture qui a géré la suite à donner à celle-ci.



PROCÉDURE DE 2018 : BILAN DU GDSA

Durant l'année 2018, du mois d'avril au mois de Novembre:

➡ 800 déclarations, 2h30 par jour pour gérer les déclarations, appeler les déclarants pour les rassurer, leur apporter des explications et obtenir des renseignements complémentaires; prendre contact avec les apiculteurs participants à l'opération (26 sur le département), rendre compte à la Préfecture.

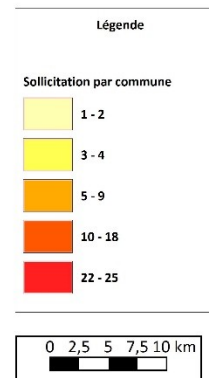
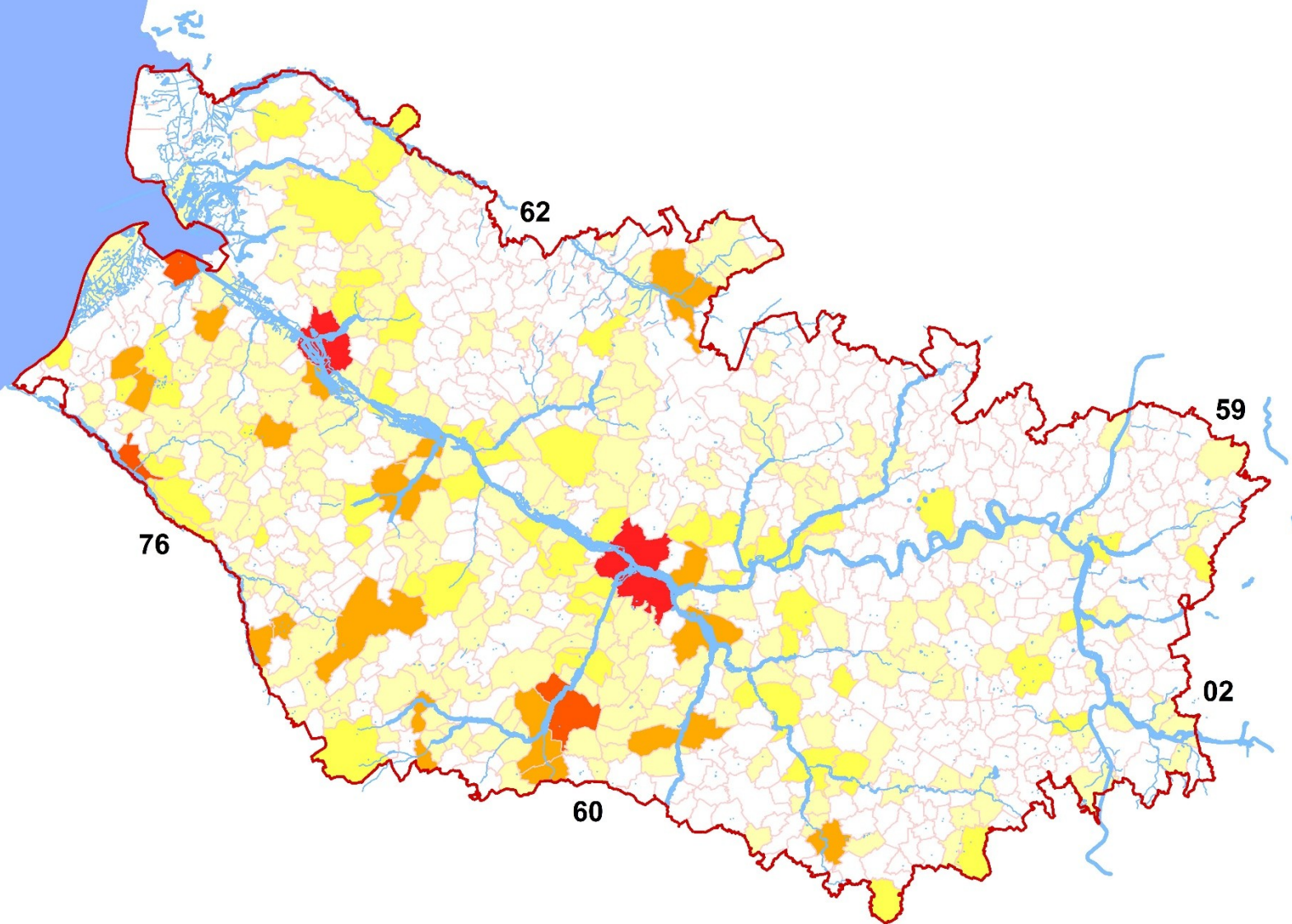
➡ Plus de 3000kms sur la période, avec un temps moyen sur site de 30mn pour la vérification.

En début de saison, nous avons détruit les nids primaires car ils étaient à des hauteurs facilement accessibles et pas dangereux car leur population était faible. Quand les nids ont atteint la taille d'un ballon de football nous ne les avons plus détruits car cela devenait trop dangereux, nos vareuses n'étant pas assez épaisses (le dard d'un F.A mesure 5mm).

8 membres du GDSA80, de leur propre initiative et à leurs frais, ont suivi une formation certibiocide afin de pouvoir utiliser les produits servant à la destruction des F.A.

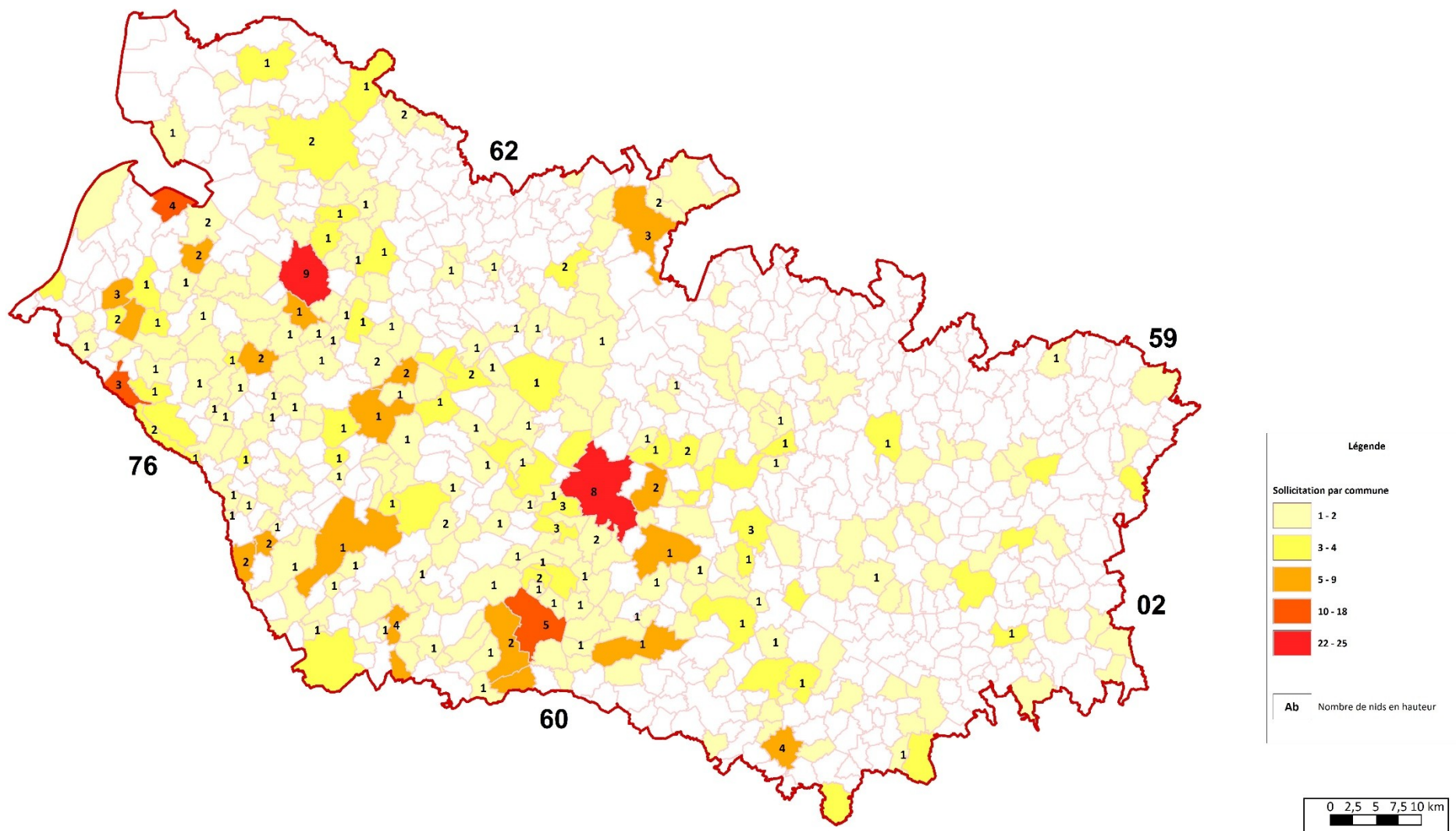
PROCEDURE DE 2018 : BILAN DU SDIS

- 662 demandes de destructions,
- Particularités sur la localisation des nids :
 - 300 nids en hauteur dont 87 à hauteur d'homme,
 - Une centaine à l'intérieur de bâtiments de type hangar, sous toiture ou serre,
- 15 % d'interventions sans nids de frelons asiatiques, mais nécessitant un déplacement pour faire une levée de doute (frelons européens, personnes dérangées par des frelons mais sans localisation précise du nid, ...).
- Recrudescence des sollicitations en novembre suite à la chute des feuilles.



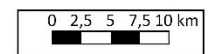
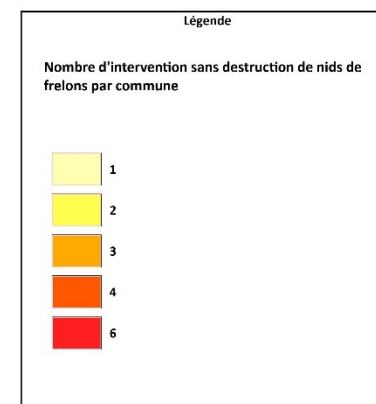
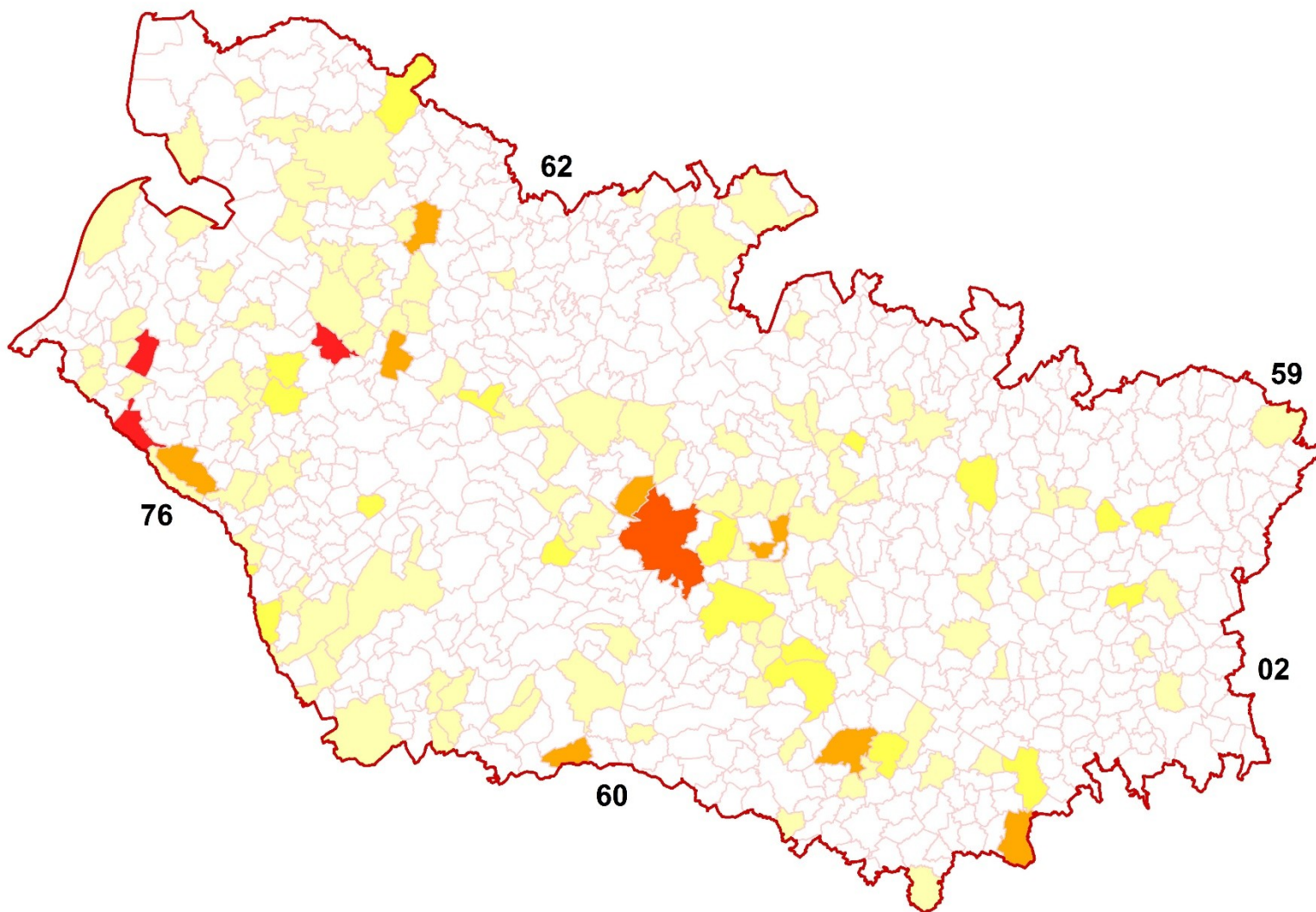
Auteur : BUREAU SIG - SDIS80 - 22.01.2019 - REF 2019-08

Source : SDIS80





Carte des interventions sans destruction de nids de frelons asiatiques : année 2018



Auteur : BUREAU SIG - SDIS80 - 22.01.2019 - REF 2019-10

Source : SDIS80

PLAN D'ACTION 2019 : LA PREVENTION

L'apparition des premières fondatrices se fera vers la mi-avril selon la météo et les températures.

Conduite à tenir:

- Ne rien faire : lorsque plusieurs fondatrices sont sur le même territoire elles vont se battre entre elles pour préserver leur territoire.
- Faire un piégeage de printemps

Avantage du piégeage : un liquide adapté attire les fondatrices et les pièges  pas de développement de nids.

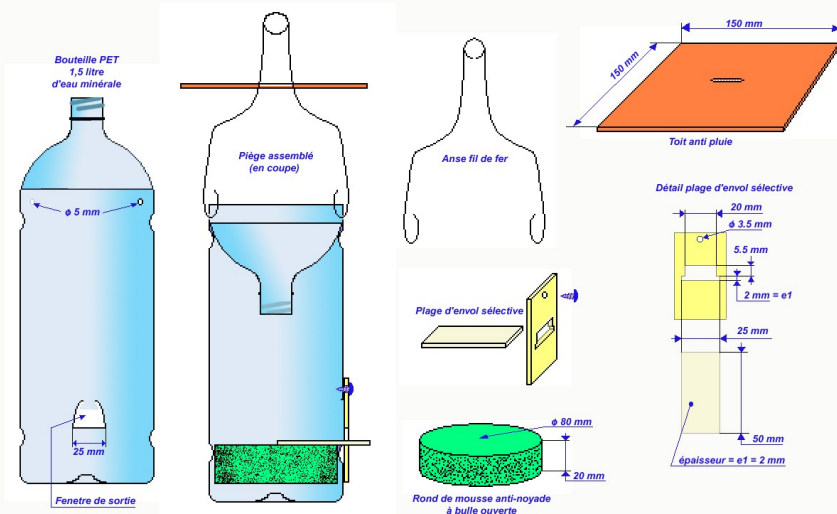
Inconvénient du piégeage : les pièges actuels ne sont pas assez sélectifs, il attrapent d'autres insectes sauf les abeilles. Une surveillance quotidienne est requise

Dans tous les cas, le piégeage doit être encadré sur un secteur donné afin que toutes les personnes participant à l'opération agissent en même temps et de la même manière.

Bouteille (1€)



Piège à femelles fondatrices frelon asiatique (version AAAFA - 01/2011)
Utilisation du 15 février au 1er mai - Appât : bière brune + miel



Bricolage gratuit
avec une
bouteille d'eau.

Compter 10€ pour 10
recharges de piège avec
le produit Véto-Pharma

PLAN D'ACTION 2019 : LE SIGNALEMENT

Sur le même principe qu'en cas de découverte d'obus, il appartient désormais à chaque maire de signaler, via un formulaire et des photos, la présence d'un nid de frelons asiatiques sur sa commune.

Ce formulaire sera à envoyer à la préfecture



PRÉFÈTE DE LA SOMME

DIRECTION DES SÉCURITÉS

Service Interministériel de Défense et de Protection Civile (SIDPC)

SIGNALEMENT D'UN NID DE FRELONS ASIATIQUES

(il ne doit pas s'agir de la simple présence de frelons asiatiques)

COMMUNE:

CODE POSTAL:

DATE DU SIGNALEMENT:

COORDONNÉES du « responsable frelons » à la mairie qui pourra guider le GDSA et / ou le SDIS:

Nom et prénom:

Numéro de téléphone fixe et portable:

LOCALISATION DU NID:

- ☐ Extérieure (préciser) ☐ Intérieure (préciser)
- ☐ Domaine public _____ ☐ Domaine privé
- ☐ Hauteur approximative:
- ☐ Taille du nid:
- ☐ Y-a-t-il de l'activité autour du nid? (Présence de frelons supposée) IMPORTANT
☐ OUI ☐ NON
- ☐ Nom de l'interlocuteur ayant signalé le nid à la mairie
- ☐ Veuillez indiquer avec précision la localisation du nid (adresse)

PLAN D'ACTION 2019 : LA LEVEE DE DOUTES

Comme en 2018, la levée de doutes sera faite par le GDSA sur demande de la préfecture après signalement du nid par la mairie.



PLAN D'ACTION 2019 : LA DESTRUCTION DES NIDS

De mai à juin : destruction des nids primaires par le GDSA lors de la levée de doutes ou par le SDIS ou par une société privée (en fonction de la localisation du nid)

A partir de juin :

- destruction par le SDIS des nids situés sur la voie publique, dans des ERP avec enjeux (établissements scolaires, maisons de retraite, crèches ...), ou dont la destruction nécessite le déploiement de moyens spécifiques
- destruction par des entreprises privées pour les nids sur terrain privé et/ou facile d'accès et/ou sans enjeu particulier

Bonnes pratiques face aux frelons asiatiques

Comment se protéger ?

- Ne pas s'approcher d'un nid actif,
- Se tenir à distance minimale de 15 mètres du nid,
- Sensibiliser les enfants,
- Inspecter périodiquement son jardin, ses massifs,...
- Contacter la mairie pour organiser la destruction du nid.

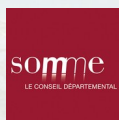
Comment réagir lors d'une attaque ?

- Rester calme,
- Éviter les mouvements brusques,
- S'éloigner du nid,
- Ne pas rester groupés

Que faire après une attaque ?

- Se mettre au repos,
- Si la piqûre a eu lieu sur la main, retirer montre, bagues et bracelets,
- Nettoyer la plaie à l'eau savonneuse,
- Appeler le 18 à la suite d'une attaque massive ou présence de tout symptôme évoquant un choc allergique (difficultés à respirer, démangeaisons, gonflement du visage, malaise, nausées...).

Plan d'action frelons asiatiques pour l'année 2019



PROCEDURE MISE EN PLACE EN 2018

Signalements de nids:

1- appel des particuliers à la préfecture



2- envoi du GDSA par la préfecture à l'adresse indiquée pour effectuer une levée de doutes



le GDSA confirmait la présence
d'un nid de frelons asiatiques la
préfecture missionnait le centre
de secours
d'AIRAINES



le GDSA indiquait qu'il ne
s'agissait pas de frelons
asiatiques le particulier faisait
intervenir, s'il le souhaitait, une
société de désinsectisation.



PROCEDURE MISE EN PLACE EN 2018

Quelques chiffres :

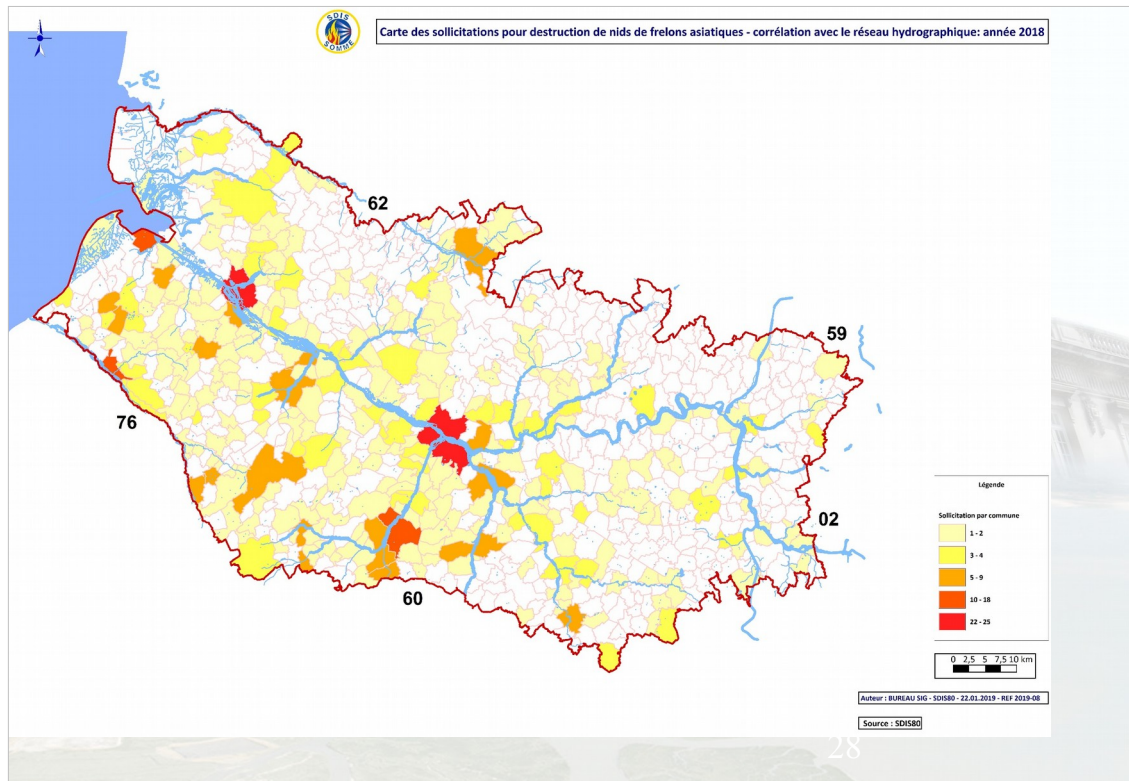
Environ 900 signalements de nids de frelons asiatiques

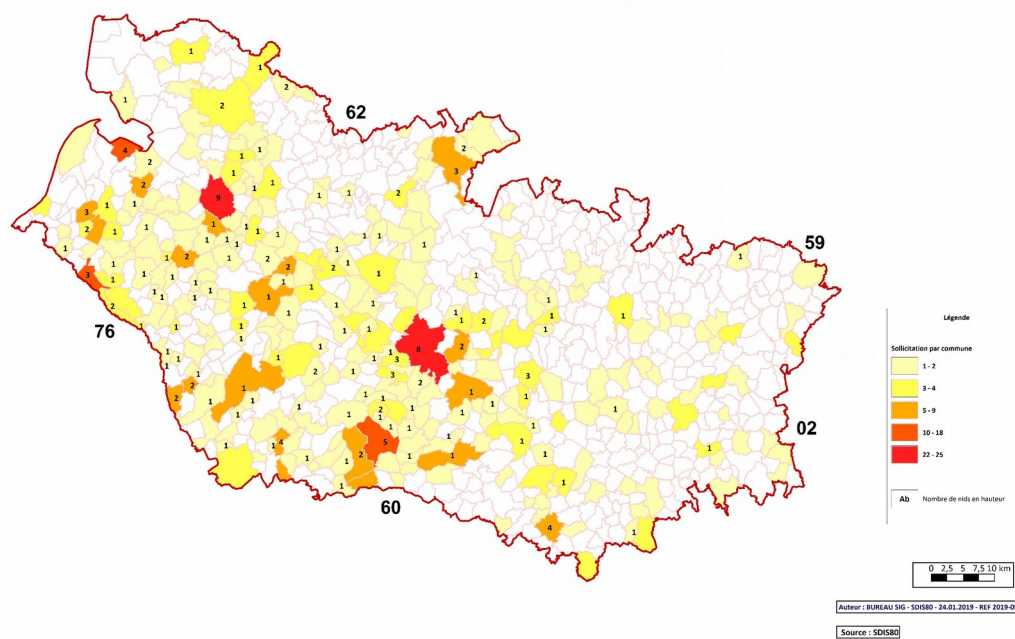
800 levées de doute faites par le GDSA

662 destructions demandées au SDIS – 475 destructions faites









1,78 % du PIB en 2017 (3% pendant la Guerre froide)